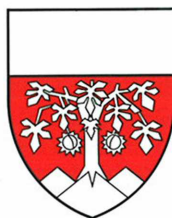


Journal communal d'information
édité par la Municipalité
du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur:
Rémy Vaucher, municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX COINS DU MONT

municipalité

700^{ème} anniversaire de la Confédération

Réception des bourgeois de
la Commune du Mont-sur-Lausanne
le 25 mai 1991

Mesdames et Messieurs,

Nous voici, ce soir, tous réunis, bourgeois, habitants et autorités de la Commune du Mont-sur-Lausanne, pour fêter ensemble le 700^{ème} anniversaire de la Confédération et, profitant de cette opportunité, pour recevoir les bourgeois de notre village, dont les ancêtres ont édifié cette Commune, petit à petit, au cours des siècles précédents.

Au nom des autorités de la Commune, je tiens tout d'abord à vous saluer toutes et tous, bourgeois, bourgeois, habitants du Mont et invités et à vous souhaiter la plus cordiale bienvenue dans cette cantine du Châtelier, haut lieu traditionnel de nos diverses commémorations et fêtes communales.

Je tiens ensuite à vous remercier de votre présence ce soir, qui prouve à l'évidence que nombreux sont ceux qui pensent que pour être une vraie Montaine et un véritable Montain, il ne suffit pas d'habiter le Mont, d'y profiter d'une qualité de vie au-dessus de la moyenne, d'y payer des impôts favorables, mais qu'il faut aussi participer à la vie communautaire de notre village et aux diverses manifestations qui en sont les signes extérieurs et visibles.

Je tiens enfin à remercier tout spécialement les membres du comité d'organisation de ces journées qui, sous la présidence d'Hervé Menétrey, et avec la collaboration de notre municipale, Madame Michèle Genier, ont sacrifié de nombreuses soirées pour mettre au point le contenu de ces deux jours de fête qui, je l'espère, vous plaira à toutes et à tous.

La fête d'aujourd'hui est avant tout l'invitation faite par notre Commune à ses bourgeois et bourgeois, à l'occasion du 700^{ème} et ceci à l'instigation du Dr. Nusslé, conseiller communal. Nous avons tout de suite souscrit à cette idée, en l'étendant, toutefois, à l'ensemble des habitants du Mont que cela intéresse, pour que cette fête soit l'expression de l'attachement de toutes les Montaines et de tous les Montains à notre Pays, à notre Canton et à notre Commune.

Ce jour est aussi un témoignage de gratitude de notre population aux familles qui ont fait le Mont, au cours des siècles précédents, dans des conditions toujours difficiles et parfois même tragiques.

Lorsque Saint-Bernard vient à Lausanne au début du 12^{ème} siècle et y laisse certains de ses compagnons, dont St-Amédée, qui deviendra évêque de la ville, il ne se doutait pas être à l'origine du défrichage et de la culture de ce pays de Vaud, avec les concentrations de population qui en résultèrent et qui seront à l'origine des villages que nous connaissons.

St-Amédée décidant d'édifier une abbaye cistercienne à Montheron, il fait défricher les terres avoisinantes pour en assurer l'existence et participer au ravitaillement de Lausanne, dont il est le Seigneur, sous la houlette des Ducs de Savoie. Les paysans qui exploitent ces nouvelles terres de l'évêché se groupent sur leurs lieux de travail et forment les divers villages du nord de Lausanne, dont le Mont qui est devenu le plus important.

L'évêque de Lausanne est le Seigneur de la région, à la fois chef politique, religieux et militaire. Pour assurer cette dernière prérogative, il doit s'appuyer sur des vassaux, qui porteront les armes en son nom, en cas de besoin. Pour honorer ces prestations, il leur attribue des terres ou fiefs et c'est ainsi que celui du Mont sera successivement propriété des donzels du Mont,

des familles Cojonay, d'Arnay et dès 1526 de la famille Bergier, qui en sera titulaire jusqu'à la révolution vaudoise.

L'occupation du Pays de Vaud par les Bernois, au détriment de la Maison de Savoie, n'apporte que peu de changements au mode de vie des gens du Mont, si ce n'est l'introduction de la Réforme, qui est acceptée, sans autre, par une votation des chefs de familles. Le Bailli de Lausanne, représentant LLEE, remplace l'évêque de Lausanne, la famille Bergier étant toujours titulaire du fief du Mont.

Au 18^{ème} siècle, une première organisation communale est mise en place, avec un grand-gouverneur, un maréchal et trois petits-gouverneurs, soit un par hameau, Grand-Mont, Petit-Mont et Planches. Les écrits relatant cette première ébauche de pouvoir communal, sous la houlette du Seigneur du Mont et du Bailli de Lausanne, nous font connaître les noms des familles dirigeantes de la Commune, les Corbaz, Amaudruz, Belet et Favre. Quelques années plus tard, apparaissent les noms de Batzbat, Barbat, Menétrey et Rouge, puis de Daypalle, Dupperest, Raccard et Clerc et en 1760 surviennent les Peitrequin, Henny, Adam, Duchoux et Tailleur et enfin, au début du 19^{ème} siècle, les Rochat, Gaulat, Meylan, Trachy et Borgeaud.

Ce sont les membres de ces familles, dont certaines ont disparu, qui forgeront petit à petit notre village, tel que nous le connaissons aujourd'hui, car ces familles l'ont dirigé depuis le début du 18^{ème} siècle jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, pratiquement sans interruption et, pour certaines, participent encore maintenant aux affaires de notre Commune.

Dans des conditions pénibles, où la pauvreté était la principale caractéristique de la vie, ces solides agriculteurs, avec une foi en l'avenir qui n'a, malheureusement, plus cours aujourd'hui dans notre pays, ont cons-

truit un temple, des collèges, payé les instituteurs nécessaires, acheté une machine à battre qui a révolutionné l'agriculture du village, créé un réseau d'eau, installé l'électricité, le téléphone et participé aux frais de la ligne de tram, qui reliait le Mont à Lausanne.

Leur histoire est relatée dans la plaquette que la Municipalité a éditée et qui sera remise aux bourgeoises et bourgeois de la Commune, les autres habitants pouvant l'acheter au stand prévu à cet effet.

Ces premiers habitants du Mont ont créé les conditions nécessaires à l'entrée de la Commune dans l'ère moderne, dès le milieu de ce siècle, avec une constance et une ténacité admirables, par des sacrifices quotidiens, à travers les aléas de l'histoire durant deux siècles et demi, dont deux guerres mondiales qui, si elles n'ont pas touché directement notre pays, n'ont pas manqué de bouleverser la vie de ses habitants et de retarder son développement économique.

Ce soir, ce repas, dans la tradition directe des banquets républicains de la fin du 18^{ème} siècle, que la Commune offre aux descendants de ces pionniers, est une manière d'hommage, de reconnaissance et de remerciements pour le travail accompli par eux au cours des siècles, sans lequel notre Commune ne connaîtrait pas aujourd'hui les conditions qui lui ont permis, malgré un éparpillement de ses habitants sur un territoire de 1000 hectares et la présence de plusieurs hameaux, de créer enfin un centre villageois, par la construction d'un bâtiment administratif, dans un ensemble communal comprenant le temple, l'auberge, la Grande salle, la piscine couverte et le collège du Mottier. Ce centre va resserrer les liens entre les habitants de notre Commune, car il en sera le symbole visible et permettra aux Montaines et Montains d'entrer dans le 21^{ème} siècle, avec des moyens dont ils n'ont jamais rêvé auparavant et dans des conditions optimales.

Mais le travail des anciens de notre Commune a aussi permis, associé au travail de millions de bourgeois des autres Communes de notre Pays, d'en assurer la survie, à travers 7 siècles d'histoire, avec tous les bouleversements et difficultés que cela suppose.

Aujourd'hui ce pays doit prendre des décisions historiques quant à son avenir, soit se replier sur lui-même et devenir un super-Monaco, soit entrer dans le plus grand marché organisé au monde, ce qui lui permettra de ne pas assurer seul les défis des siècles à venir.

L'Europe, aujourd'hui entité économi-

que mais pas encore politique, devra définir cette dernière, soit devenir une Europe centralisée, basée sur de grandes régions économiques où la Suisse se dissoudra, soit devenir une Confédération d'Etats, où la Suisse servira non seulement de modèle, mais pourra y garder sa place et y jouer son rôle.

Le seul vœu que nous puissions émettre ce soir, c'est que les habitants de notre pays quittent leur état de frilosité et de repliement béat sur eux-mêmes, basé sur un faux esprit de supériorité, et fassent preuve, à l'instar de nos ancêtres, du courage, du dynamisme et de l'esprit de sacrifice nécessaire pour que les Suisses abordent le siècle à venir dans une Europe unie et forte.

J.-P. Carroz, syndic

700^{ème} Le Mont

Monsieur le préfet,
Madame le préfet substitut,
Monsieur le syndic,
Madame et Messieurs les municipaux,
Mon divisionnaire,
Mesdames, Messieurs,

J'ai entendu dire il y a quelques jours par un orateur que le meilleur discours était celui dont la conclusion s'enchaînait pratiquement directement après l'introduction. C'est pour cette raison que je me limiterai à quelques considérations sur la malice des temps.

Si l'on fait un retour en arrière à l'occasion de la fête qui nous réunit aujourd'hui et que l'on analyse le pacte de nos ancêtres de 1291, ce qui frappe c'est que les préoccupations de l'époque semblent pouvoir se résumer en quelques mots clés si on les traduit en langage moderne:

- nécessité d'une alliance militaire pour garantir la sécurité et la paix;
- refus de confier la justice aux juges étrangers;
- ébauche de code pénal pour unifier les peines en cas de vol, de meurtre ou d'incendie. Il semble bien là aussi que la liste des délits soit plus courte qu'aujourd'hui.

On a donc l'impression que si les temps étaient plus durs à la fin du 13^{ème} siècle, les conditions à réunir pour que la Suisse puisse, selon l'expression consacrée "traire sa vache et vivre en paix" étaient moins complexes que de nos jours.

Et en 1991, Mesdames et Messieurs, de quel pacte pourrions-nous avoir besoin? Notre problème est, me semble-t-il, que nous ne le savons plus très bien. Et pourtant, à une époque où

tout bouge, nous n'allons pas rester seuls à ne rien changer dans notre îlot paisible et prospère. Ayant pris l'habitude de pédaler sur une route droite et nous voilà à nouveau à la croisée des chemins. Dans cette situation nouvelle je crois que beaucoup d'entre nous hésitent fortement entre le repli et l'ouverture.

Je pourrais m'imaginer un pacte 1991 qui nous indiquerait par exemple comment mettre nos pendules à l'heure de l'Europe sans devenir de mauvais Suisses pour autant? A la réflexion, nous devons bien constater qu'une bonne part des problèmes qui focalisent notre attention aujourd'hui ne trouveront une solution que dans le cadre d'une concertation élargie. Il suffit de penser pour s'en convaincre à des dossiers tels que la pollution atmosphérique, les taux d'intérêt, le plein emploi, la drogue ou encore le flux mal maîtrisé des demandeurs d'asile. Tous ces problèmes semblent bien ignorer les frontières.

Ce pacte devrait également nous indiquer comment convaincre ceux qui déclament que "700 ans c'est assez" que la Suisse n'est pas un don gratuit, mais le résultat appréciable des efforts de nos prédécesseurs.

Il devrait nous montrer comment surmonter ce qui nous sépare et comment donner des buts et des tâches stimulantes à la jeune génération.

Il serait bon aussi qu'il nous rappelle que la Suisse s'est formée et s'est développée autour d'une alliance défensive. S'il est bon de remettre en cause à intervalles réguliers toutes les institutions de notre pays, sachons le faire en fonction d'une analyse réaliste de la situation et non parce que nous prenons nos désirs ou nos utopies pour des réalités.

Pour conclure, je vous souhaite de pouvoir agir au début de ce huitième siècle de l'ère helvétique au sein d'une communauté qui ne craint pas l'avenir, avenir qu'il ne s'agit ni de deviner, ne de subir, mais de contribuer à façonner comme nous le souhaitons.

Merci de votre attention et bonne soirée.

B. Schmutz

Discours du 1^{er} août 1991

Mesdames et Messieurs, chers compatriotes,

En cette soirée du 1^{er} août 1991, l'ensemble de nos concitoyennes et concitoyens fêtent le 700^{ème} anniversaire de notre Pays, cette Confédération Suisse, souvent vantée et citée en exemple par certains, la plupart du

temps étrangers à ce pays, mais qui, de plus en plus, est confrontée chaque jour à ses innombrables faiblesses et manquements.

Tout d'abord, ce pays est fondé sur des légendes: chacun sait ou devrait savoir que Guillaume Tell ou Winkelried n'ont jamais existé. Mais plus encore, en août 1291, lorsque les représentants d'Uri, Schwyz et Unterwald ont scellé le fameux pacte, ce n'était pas dans le but de créer un état, mais il ne s'agissait qu'un parmi de nombreux autres pactes, conclus dans la région des Alpes à cette époque, dans le but très précis d'améliorer la vie très difficile des populations de ces contrées très pauvres et défavorisées et soumises à la volonté de suzerains étrangers, ambitieux et arrogants.

Ce qui distingue toutefois ce pacte par rapport aux autres, c'est qu'il contenait quelques idées importantes et novatrices pour l'époque, qui sont demeurées valables jusqu'à aujourd'hui et qui constituent le fondement de la culture politique de ce pays:

- l'idée de l'auto-détermination à la base de la démocratie directe et de l'Etat indépendant que nous connaissons;
- l'idée de la solidarité à la base de cette Confédération de 26 cantons où nous vivons aujourd'hui et qui a survécu à 7 siècles, malgré la présence pesante de la majorité alémanique;
- l'idée de l'ordre et de la paix intérieure, qui garantit à chaque individu droits et protection et qui débouche sur la notion de liberté individuelle, si prisée en cette fin du 20^{ème} siècle.

Entre 1291 et 1848, date de la fondation du véritable Etat confédéral que nous connaissons, la Suisse a été balotée et soumise à de nombreuses crises intérieures, ainsi qu'aux aléas de la politique européenne, mais a toujours su surmonter les unes et les autres.

Crises intérieures entre Etats-ville et Cantons forestiers, devenues graves à la Diète de Stans, pour s'apaiser par la suite, guerres de religions entre cantons catholiques et protestants, qui se sont calmées par respect du Pacte, mais qui laissent des traces encore sensibles aujourd'hui entre centralisateurs et fédéralistes, qui animent encore aujourd'hui le débat politique de ce pays.

Crises européennes, qui se sont poursuivies jusqu'à la moitié de ce siècle, provenant essentiellement de la volonté de certains de créer des empires européens, le pangermanisme

prussien, le 3^{ème} Reich hitlérien et le bolchévisme russe, qui se sont tous effondrés, au bout de quelques années pour certains, au bout de quelques dizaines d'années pour d'autres, alors qu'ils devaient durer, selon leurs concepteurs, éternellement ou en tout cas 1000 ans, mais qui, avant de disparaître, ont généré deux guerres mondiales, auxquelles notre Pays a pu échapper par miracle, mais qui ont ruiné l'Europe, ont fait des millions de morts parmi sa population et ont bloqué son développement pour un siècle.

Ayant pris conscience de la stupidité et de la vanité de ces tentatives d'hégémonie, basées sur un nationalisme chauvin et parfois un racisme stupide, l'Europe de l'ouest, saignée à blanc, a enfin décidé de s'unir à nouveau, pour lutter, à armes égales, avec les empires économiques mondiaux, qui se sont créés par le travail et le dynamisme de leurs habitants, mais aussi suite à sa propre et passagère faiblesse: les USA, le Japon et les Pays du Sud-Est asiatique.

Cette Europe est actuellement purement économique mais va sûrement atteindre une dimension politique au siècle prochain. Pour ce faire, deux voies s'offrent à elle:

- soit créer une Europe unitaire, avec un gouvernement central fort, s'appuyant sur de grandes régions économiques, gérée par une puissante administration d'eurocrates, et alors la Suisse disparaîtra, après s'être démantelée, la Romandie étant rattachée à la région Rhône-Alpes, le Tessin à l'Italie du Nord et la Suisse allemande à l'Allemagne du Sud et à la région bâloise.
- soit créer une Confédération européenne, pouvant par la suite recevoir en son sein les pays de l'Est européen, redevenus démocratiques et une fois leurs économies reconstituées, et alors la Suisse non seulement pourra, mais devra impérativement en faire partie, en devenir un des leaders, car 700 ans de coopération entre des cantons et des populations de langues et de sensibilités différentes lui permettront de faire bénéficier les autres de son expérience unique en ce domaine.

Mais pour tenir ce rôle de premier plan dans la mise sur pied de cette future Confédération européenne, encore faudrait-il que la Suisse soit unie, que ses habitants fassent preuve d'une solidarité sans failles entre eux, d'une compréhension réciproque pour les sensibilités différentes des populations qui la composent, d'une toléran-

ce religieuse qui devrait aller de soit aujourd'hui, de fierté et d'amour pour leur pays et qu'ils admettent comme un devoir de le conserver, de le défendre et de l'améliorer, en aidant à résoudre les problèmes qui lui sont posés.

Il faudrait également que ce pays soit gouverné par un exécutif fort et capable de grandes options politiques pour l'avenir de la Confédération, s'appuyant sur un parlement responsable, dont les membres seraient aptes à saisir les conséquences des lois qu'ils seraient amenés à voter.

J'aurais aimé qu'à l'occasion de ce 700^{ème} anniversaire de notre pays, notre gouvernement lance un grand projet pour resserrer les liens confédéraux entre états, par exemple le Swiss-Métro ou tout autre projet susceptible de rallier et de dynamiser la population somnolente de ce pays. Il aurait fallu un grand communicateur, capable de faire passer ce message et de sortir les Suisses de leur profonde léthargie et inertie habituelle.

Malheureusement cela n'a pas été le cas et notre pays s'est contenté de médiocres célébrations locales, souvent élitaires et mal comprises des populations, parfois folkloriques, mais qui seront aussitôt oubliées. Notre pays n'a jamais été aussi faible et déliquescence qu'aujourd'hui, alors que rarement dans son histoire, il n'a été confronté à des options et des décisions primordiales quant à sa survie au 21^{ème} siècle.

Faible et déliquescence parce que notre système politique est approuvé par moins de 30 % des électeurs, qui veulent bien encore quitter leur douillet bien-être pour aller voter, parce que ce système est géré par une espèce de faux consensus entre la droite et la gauche, qui amollit les esprits et bloque toute initiative, sous peine qu'il soit rompu, parce qu'il est basé sur une constitution désuète, datant de plus d'un siècle, alors que l'environnement mondial et européen était tout autre et les mentalités différentes.

Ce système politique sclérosé génère des gouvernements faibles et inefficaces, composés de personnalités ne faisant plus de politique, sans aucun programme d'ensemble, se contentant de gérer tant bien que mal leur département, soumis à la pression de minorités braillardes, répercutées par des médias souvent irresponsables, prenant des décisions parfois stupides, dans la hâte de contenter une partie de la population qui a su faire entendre sur tel ou tel sujet, sans avoir le temps d'analyser les problèmes avec le sérieux et la sérénité nécessaire.

En plus, une partie de la majorité alémanique de notre pays ignore superbement la forte minorité latine de ce pays, se replie sur elle-même, sur son passé, son folklore, ses patois, se méfie de tous ses voisins, confédérés ou étrangers, envisage même pour certains, de devenir une espèce de principauté d'opérette dans l'Europe du 21^{ème} siècle, une espèce de super-Monaco ou Disney World européen, où les autres européens viendraient le dimanche et durant les vacances, faire visite aux indigènes vivant comme au 19^{ème} siècle, trayant leurs vaches en toute quiétude, sans s'occuper de ce qui se passe chez leurs voisins.

Pour entrer avec toutes nos chances et notre génie propre dans la fabuleuse Europe du 21^{ème} siècle, qui se construit peu à peu sous nos yeux, pour collaborer avec les autres grandes démocraties qui marqueront le siècle prochain, nous devons nous resaisir, abandonner certains mythes qui ont servi de paravent à nos faiblesses par le passé, parler un peu moins de nos droits, mais penser plus souvent à nos devoirs et, comme le disait Kennedy, ne pas toujours se demander ce que le pays peut faire pour nous, mais ce que nous pouvons faire pour notre pays, car demain, avec nos autres compatriotes européens, nous devons illustrer la démocratie qui, comme le disait le grand Churchill, est le pire des systèmes à l'exclusion de tous les autres, nous devons la proposer, la faire connaître et si possible la faire adopter par ceux qui en sont privés. Il faudra enfin abandonner ce stupide sentiment de supériorité, illustré par ce stupide slogan: "Il n'y en a point comme nous", qui nous a fait longtemps croire que le reste du monde avait besoin de nous, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, à supposer que cela ait été une fois le cas par le passé.

L'Europe se fera d'une manière identique, avec ou sans nous. Par contre, hors de l'Europe, la Suisse disparaîtra. Qu'on veuille bien s'en souvenir, en cette fête du 700^{ème} anniversaire, car si la Suisse ne rentre pas rapidement dans l'Europe et reste isolée, nous n'aurons pas de soucis à nous faire pour le programme des fêtes du 800^{ème} anniversaire, ni du 750^{ème}.

J.-P. Carroz, syndic

Estafette 91

Mesdames, Messieurs, Chers enfants, J'ai le plaisir de vous saluer au nom de la Municipalité du Mont-sur-Lausanne et je vous remercie d'avoir répondu nombreux à notre invitation.

Je remercie également, sans les nom-

mer en particulier, tous ceux qui ont organisé cette manifestation car cela représente un grand travail, beaucoup de disponibilité et de générosité de la part de chacun.

Enfin, mes remerciements vont à tous les enfants et à tous les participants qui ont permis d'amener l'Estafette 91 de Cugy au Mont, en se relayant.

Parmi les nombreuses commémorations du 700^{ème} anniversaire de la Confédération, il en est une qui est particulièrement sympathique: c'est "l'Estafette 91".

Cette manifestation a été orchestrée par la Commission Fédérale de Sport du 700^{ème} pour permettre à la jeunesse et aux sportifs de toute la Suisse d'unir leurs efforts pour emmener l'Estafette à douze points différents de nos frontières.

Pour porter le message sportif, une réplique d'une arbalète du 13^{ème} siècle a été fabriquée en douze exemplaires. Son périple d'environ 6'500 km. doit passer dans 1'150 communes...

... et c'est le 6 avril 1991, au point exact de liaison des cantons d'Uri, Schwyz et d'Unterwald, sur le lac des Quatre-Cantons, que l'Estafette 91 a commencé son voyage, après une cérémonie au Rütli.

Trois itinéraires sillonnent ces cantons avant de se séparer en six parcours qui traversent les cantons par ordre de leur entrée dans la Confédération et dont l'un passe aujourd'hui dans notre Commune, via Bulle, Châtel-St-Denis, Chexbres, Savigny, Froideville, Cugy, Le Mont, Crissier, pour arriver le 7 septembre à Lausanne.

A cette date, les 6 arbalètes vont se doubler à nouveau pour permettre à 12 itinéraires différents de rejoindre nos frontières, le 19 octobre prochain, et pour y demeurer en souvenir de cette commémoration.

Il me plaît de relever que ce sont tous nos Jeunes qui ont été sollicités pour relayer cette Estafette et représenter le trait d'union entre les cantons suisses. C'est un très beau symbole car cette jeunesse est l'avenir de notre Pays.

C'est pourquoi je terminerai en disant tout simplement: "Merci et vive notre belle Jeunesse !!!"

Michèle Genier, municipale

police municipale

Taille des buissons et haies

Nous vous rappelons que les buissons

et haies débordant sur le domaine public et gênant la circulation des véhicules et des piétons doivent être taillés chaque année.

Ramassage des ordures ménagères

Nous vous rappelons que les sacs et autres récipients contenant des ordures ménagères ne doivent être déposés sur les endroits de ramassage que, et seulement, le jour du passage du camion, soit les mardis et vendredis.

Contrôle des champignons

Les amateurs de champignons sont informés qu'ils peuvent faire contrôler leur récolte chez M. Jean Amiguet, route du Jorat 90, selon les heures d'ouverture suivantes:

Lundi à vendredi	8 h.00 à 12 h.00
et de	14 h.00 à 17 h.30
Samedi	10 h.00 à 12 h.

Nous vous recommandons de respecter scrupuleusement cet horaire et vous invitons à faire preuve de patience si M. Amiguet est occupé momentanément à d'autres tâches. Merci de votre compréhension.

Police municipale

Mise en garde du contrôleur

C'est l'époque de la récolte des champignons des prés, appelés communément Roses des prés, mais dont le vrai nom est *Agaricus compester*. L'agaric est l'un des rares champignons que l'on peut apprêter en salade et qui nous laisse ainsi découvrir le goût de noisette.

Attention !

On peut le confondre avec "son cousin", la Psalliote jaunissante (*Agaricus xanthoderma*), qui, dès que l'on blesse son épiderme, devient couleur jaune d'œuf. Celle-ci est non comestible et peut provoquer de très sévères indigestions.

Il faut aussi se souvenir que les lamelles noircissent et qu'à ce stade de la croissance ils ne doivent plus être consommés. Il en est de même pour le Coprin chevelu, qui, vu sa fragilité, doit être blanchi dans les 2 à 3 heures qui suivent la récolte.

Il est bon de rappeler que lors du contrôle la cueillette doit être fraîche et pas stockée dans des cornets en matière plastique. De plus, chaque espèce sera séparée, car l'éthique du contrôleur veut que si un seul champignon toxique est introduit dans votre mélange, l'ensemble de la récolte sera jeté à la poubelle.

La maxime à respecter est: entre la certitude que ces champignons sont comestibles ou les jeter en cas de doute, mieux vaut les laisser dans leur forêt.

Le contrôleur: J. Amiguet

Chiens troublant la tranquillité

La Police municipale enregistre de nombreuses plaintes au sujet de chiens qui troublent la tranquillité publique par leurs aboiements, ceci quotidiennement et durant plusieurs heures. Dans certains cas, s'agissant de chiots acquis depuis peu de temps, nous avons demandé aux plaignants de faire preuve de patience et de tolérance durant quelques jours, afin que l'animal s'habitue à son nouvel environnement, et la situation est redevenue normale.

Par contre, nous devons hélas constater que quelques propriétaires de chiens ne se préoccupent guère de ce que font leurs protégés. Ces derniers aboient sans cesse dans les propriétés, troublant ainsi la tranquillité des voisins, ou divaguent sur la voie publique en mettant en danger la sécurité des usagers de la route.

Nous reppelons ci-dessous la teneur des articles 31 et 32 du Règlement de police:

Art. 31 Les détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures utiles pour les empêcher:

- a) de troubler l'ordre et la tranquillité publics, notamment par leurs cris;
- b) de porter atteinte à la sécurité d'autrui.

Art. 32 Il est interdit de laisser divaguer les animaux qui compromettent la sécurité publique. Les chiens doivent être munis d'un collier portant le nom de leur propriétaire.

Nous demandons à chacun de bien vouloir prendre note de ces prescriptions et de veiller, par des mesures simples, à ne pas gêner tout un quartier, mais au contraire à entretenir des rapports de bon voisinage.

Police municipale

Conseils aux familles des victimes d'accidents de la route

L'Association des familles des victimes de la route a publié une petite brochure, rédigée en collaboration avec des hommes de loi, afin de répondre aux nombreuses demandes d'informations et de conseils de la part des accidents de la route ou de leurs

familles. Ce fascicule a pour titre

"Que faire ?"

La Police municipale informe les personnes intéressées qu'elles peuvent se renseigner ou consulter ce livret au poste de police, tél. 652 73 22.

Equipements des cycles

De nombreux parents s'interrogent sur l'équipement obligatoire des cycles les plus divers qui sont mis à disposition de leurs enfants, ainsi que sur les assurances qu'ils doivent éventuellement contracter. Nous allons tenter de répondre brièvement à quelques unes de vos questions.

Vélos standards, de sport ou montain-bike

Pour ces trois modèles, l'équipement obligatoire est identique, à savoir:

- Signe distinctif d'assurance (n°)
- Feu de croisement, feu rouge arrière
- Catadioptr
- Pédales avec catadiopres
- Deux freins efficaces
- Pare-boue recouvrant les deux roues
- Timbre bine perceptible
- Dispositif antivol
- Pneus ne laissant pas apparaître la toile.

Vélos de course et "BMX"

L'équipement de ces deux types de cycles diffère légèrement, car les pare-boue ne sont pas obligatoires.

Les cycles de course d'un poids à vide maximal de 11 kg. et les vélos "BMX", qui n'ont pas de dispositifs d'éclairage fixés à demeure, devront pour le moins être éclairés dès que les autres usagers de la route ne peuvent plus les reconnaître à temps, c'est-à-dire en cas de mauvais temps, au crépuscule et de nuit. Dans ces conditions, ils doivent être équipés d'un dispositif d'éclairage adéquat. Celui qui porte une lampe au bras ne satisfait pas aux prescriptions en vigueur.

Les vélos d'enfants

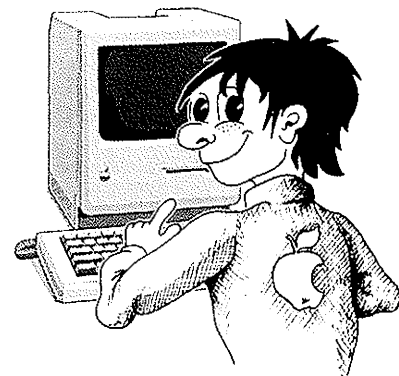
Les vélos d'enfants munis de stabilisateurs sont interdits à la circulation sur la voie publique. l'Art. 50, alinéa 1, de l'Ordonnance sur les règles de la circulation routière prescrit ceci: "Il est interdit, sauf sur les routes à faible circulation, de jouer ou de pratiquer des sports sur la chaussée, notamment de circuler à vélo d'enfant, à patins à roulettes, à ski à roulettes, etc."

Les enfants ont le droit de circuler sur la voie publique dès l'âge de la scolarité obligatoire, lorsqu'ils sont capables de pédaler assis sur la selle. Dans ce

cas, les prescriptions applicables aux vélos pour adultes valent par analogie.

Police municipale

dans nos établissements scolaires



En en-tête de la rubrique "Ecole", la Macintosh a remplacé l'ardoise. Dans nos classes aussi !...

C'est que les autorités politiques et scolaires ont investi généreusement pour l'équipement des établissements primaire et secondaire et nous les en remercions vivement.

En raison des objectifs liés étroitement à l'âge des élèves concernés, les directives des services primaire et secondaire diffèrent sensiblement. La "situation informatique" est la suivante en ce début d'année scolaire 91-92.

Toutes les classes de l'établissement primaire sont équipées d'un Mac LC couleur et d'une imprimante.

Au secondaire, une seconde salle a été équipée de 15 Mac LC couleur et elle est réservée à l'enseignement de l'informatique: traitement de texte, gestionnaire de fiches, éditeur graphique, tableur, etc... La première salle dotée maintenant de disques durs est utilisée principalement pour l'enseignement de la dactylographie (Win-type) et de la comptabilité (Mac Business).

Le grand intérêt manifesté par de nombreux parents et autres visiteurs du collège du Mottier fait que nous espérons, dans l'avenir le plus proche, ouvrir nos salles d'informatique au public pour des cours ou des ateliers plus libres.

Macintosh vous dit donc "A bientôt !"...

Plan de rentrée 1991 des classes primaires

E1	Crétal.	Dominique Bregeon
E2	G.Mont	Marianne Neyroud
E3	G.Mont	B. Von Krannichfeldt
E4	P.Mont	Gilberte Vuagniaux

E5 Planches	Monique Emery
1P1 Crétal.	Martine Rochat
1P2 P.Mont	Catherine Felchlin
1P3 G.Mont	Lise Weber
2P1 Crétal.	Dominique Chevalier
2P2 P.Mont	Véronique Luethi
2P3 G.Mont	Anne Guibert
3P1 Coppoz	Stéphanie Apothéloz
3P2 G.Mont	Philippe Ramel
4P1 Mot. A	Christine Rusillon
4P2 Mot. A	Patricia Campini
4P3 G.Mont	Catherine Mégroz

Plan de rentrée 1991 des classes secondaires

5.1 Mot. A	Jean-François Détraz
5.2 Mot. A	Laurence Lassueur
5.3 Mot. A	Catherine Menétray
5.4 Mot. A	Anne-Marie Baur
5.5 Cugy	France Gueissaz
5.6 Cugy	Evelyne Nicod
5.7 Froid.	Christian Gauthey
6S1 Mot. B	Gérald Vaucher
6S2 Mot. A	Corinne Bally
6S3 Cugy	Cendrine Righetti
6T Cugy	Nathalie Grégoire
7S1 Mot. B	Jean Prod'Hom
7S2 Cugy	Jean-Daniel Giroud
7T1 Mot. B	Marilyse Cuendet
7T2 Mot. A	Alexandre Zbinden
8Co Mot. B	Bernard Matthey-Doret
8Te Mot. B	Jean-Luc Rochat
8T1 Mot. B	François Jaeger
8T2 Mot. B	Pascal Neyroud
9Co Mot. B	Anne-Marie Antonioli
9Te Mot. B	François Liaudet
9T Mot. B	Eric Chollet
D1 Crétal.	Isabelle Burdet
D2 Mot. A	Eliane Barbey
D3 Mot. B	Jean Schaer

Journée de la Jeunesse au Rütli

Souvenir des 30 et 31 juillet 1991

La Confédération a invité ces jours-là un enfant de chaque commune de Suisse. Nos représentants de l'Etablissement secondaire étaient:

Abram Cochard, Bretigny
Daniel Bünzli, Cugy
Xavier Septfontaine, Froideville
Simon Rivier, Le Mont
Hélène Isoz, Morrens

Enseignantes et enseignants récemment nommés

Sur proposition des commissions scolaires des Etablissements primaire et secondaire du Mont, le Département de l'instruction publique et des cultes a nommé les enseignantes et enseignants suivants pour la rentrée 1991:

Etablissement primaire

Mme Stéphanie Apothéloz



Ayant suivi l'Ecole normale de Lausanne et obtenu le brevet d'enseignement dans les classes primaires en 1989, Mme Apothéloz a accompli son année de transition dans notre commune en 3P, classe suivie en 4e. Mme Apothéloz est mariée.

Etablissement secondaire

Mme France Gueissaz



A la tête d'une classe du 5e degré depuis l'introduction des nouvelles structures de l'école vaudoise en 1986, Mme Gueissaz manifeste un intérêt pour les branches mathématiques et le sport. Mariée à un maître d'éducation physique, elle est mère de deux enfants.

Mme Anne-Marie Hugenthobler

Titulaire du brevet de maîtresse secondaire généraliste, Mme Hugenthobler enseigne principalement l'éco-



Mlle Anne-Marie Antonioli



Arrivée dans notre Etablissement secondaire en même temps que la réforme de l'Ecole vaudoise, Mlle Antonioli est titulaire d'un brevet d'enseignement dans les classes supérieures et de plusieurs autres titres et certificats. Elle poursuit sa formation pédagogique à l'Université de Genève tout en sachant réserver une place pour les activités chorales et sportives. Mlle Antonioli enseigne aux 8e et 9e degrés de la division supérieure.

Mlle Corinne Bornand



Mathématicienne et sportive, Mlle Bornand est arrivée en août 1990 de Savigny, prix de pédagogie en main. Elle enseigne essentiellement les mathématiques et les sciences dans les classes de Cugy et Froideville.

M. François Jäger

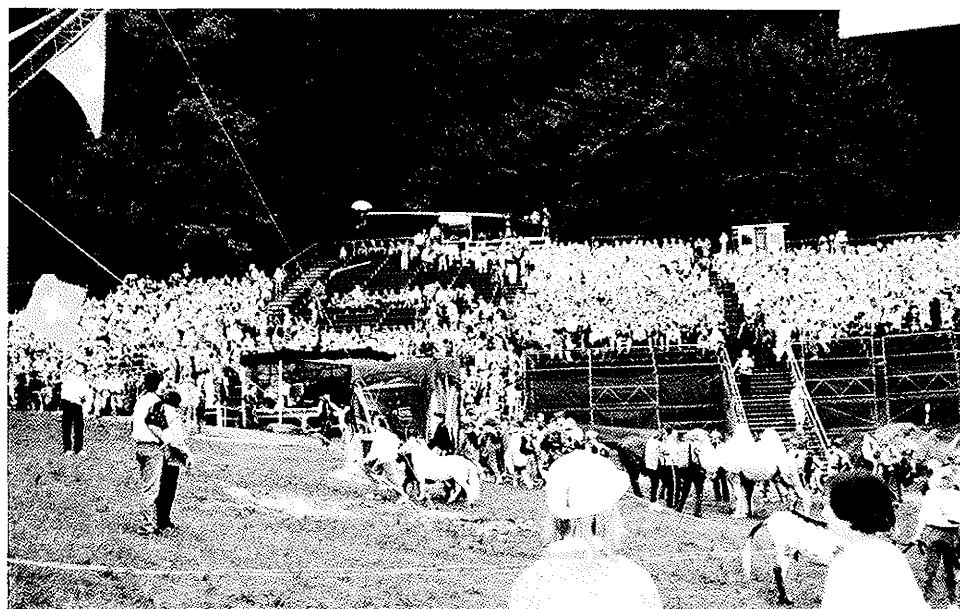


Depuis 4 ans dans l'Etablissement secondaire, M. Jäger enseigne dans les classes terminales tout en éprouvant de très grandes affinités pour l'informatique en général, Macintosh en particulier. Il suit du reste une formation de chef de file en informatique. M. Jäger est marié et père d'une petite fille.

M. Patrick Besson



Maître de travaux manuels et d'autres branches, M. Besson enseigne depuis 1989 dans nos classes secondaires après avoir tenu différentes classes dans le canton et parcouru quelque 40'000 km en bateau à travers le monde. M. Besson a participé activement à la création de la salle de travaux sur bois et sur métal au collège du Mottier B. M. Besson est marié, père d'un enfant.



M. Olivier Badoux



Maître d'éducation physique, M. Badoux est arrivé de Montreux en août 1990. Il enseigne également d'autres branches que le sport en classe supérieure. M. Badoux est marié, père d'un garçon.

M. Jean-François Détraz



Breveté en 1989, M. Détraz a pris la tête d'une classe de 5e en 1990. En tant qu'officier cycliste, M. Détraz manifeste un certain plaisir à conduire ses élèves par monts et

vaux, voire à travers l'île d'Yeu. M. Détraz est marié, père de deux garçons.

Reporters en herbe

L'école recommence et voilà qu'on nous fait une surprise. Mais pour qui la surprise? Eh bien, pour nous, les élèves de la classe supérieure 8e technique de Monsieur Rochat. Nous allons être pendant une année dix reporters, deux filles et huit garçons.



Notre but est de faire individuellement ou par groupes plusieurs articles sur les activités qui se déroulent dans notre commune. Nous trouvons que cette idée est une excellente manière de s'informer et informer (thème du programme de français en 8e année). Ce travail nous permettra également de sortir de l'école pour nous rendre sur les lieux du reportage. La rédaction se fera en classe et les articles

seront mis en page à la salle d'informatique.

Nous espérons recevoir des idées de reportage et surtout des commentaires sur nos articles pour savoir si nous sommes de bons apprentis reporters.

Ce travail nous et vous plaira beaucoup... enfin nous l'espérons.

A bientôt pour notre premier reportage!

La classe 8e technique

paroisse du Mont

Fête de l'offrande

Le vendredi 1^{er} novembre, 20 h. 30 à l'église du Mont:

Concert

donné par la société de chant l'Union de Corcelles-le-Jorat (direction Rolf Hausamann).

Au programme:

- La cantate de la Parole de Claude Dubuis
- Petite cantate de Carlo Hemmerling
- Des œuvres de Mozart, Praetorius, Valéry et Aubanel.

l'enfance.

- 11 h. 30 apéritif.
- 12 h. 00 repas offert par la Paroisse: potage, pain cuit au four de la Cure, fromage, pâtisserie, café.
- 13 h. 45 "Office des poursuites", petit spectacle présenté par un groupe du théâtre Triptyque.
- 14 h. 30 - 15 h. 00, fin!

Bienvenue à tous!

Paroisse du Mont

centre médico-social

L'ergothérapie vous connaissez?

Un accident, une maladie, des problèmes psychologiques, des difficultés de développement ou d'apprentissage, peuvent empêcher une personne de fonctionner au maximum de ses capacités. L'ergothérapie vient en aide à la personne en lui offrant des moyens de reconquérir la plus grande autonomie possible.

Principaux buts de l'ergothérapie:

- Améliorer les fonctions atteintes et viser l'utilisation maximale du potentiel de la personne.
- Faciliter l'apprentissage de nouveaux comportements, de nouvelles habiletés ou habitudes.
- Faciliter l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne (alimentation, soins corporels, déplacements, activités domestiques, moyens de communication).
- Stimuler les fonctions motrices, cognitives (la concentration, la mémoire, la planification des actions) et mentales.

Moyens de l'ergothérapie

Pour atteindre ces buts, l'ergothérapie utilise diverses activités qui correspondent aux capacités, aux nécessités et aux intérêts de la personne.

De plus l'ergothérapie aura selon le cas à recommander l'utilisation d'orthèses, de moyens auxiliaires, d'un fauteuil roulant si nécessaire et entraîner la personne à leur utilisation.

Où travaillent les ergothérapeutes

Dans plusieurs milieux:

- Hôpitaux généraux.
- Cliniques spécialisées en neurologie, rhumatologie, orthopédie, traumatologie, gériatrie, psychiatrie.
- Etablissements médico-sociaux.
- Cliniques de réhabilitation.

- Cliniques de pédiatrie, les écoles spécialisées pour enfants handicapés.
- Et plus récemment les centres médico-sociaux (C.M.S.).

Il est à noter que les traitements d'ergothérapie sont pris en charge par les caisses maladie, à condition qu'ils soient prescrits par un médecin.

L'ergothérapie au C.M.S. du Mont

Au C.M.S. du Mont, une ergothérapeute fait partie de l'équipe. Elle travaille à 50 % sur le Mont et les autres communes desservies par le C.M.S. (Cugy, Froideville, Bretigny et Montheron). Comme les autres membres de l'équipe du C.M.S., l'ergothérapeute travaille à domicile, dans le milieu de vie même de la personne en difficulté. L'ergothérapeute est sur place pour observer et évaluer le fonctionnement de la personne dans son environnement.

Ses outils de travail ?

Les ressources du milieu, les activités courantes à domicile, les choix et les capacités de la personne, l'environnement physique, les différents moyens auxiliaires, la famille, l'entourage, et bien entendu les autres membres de l'équipe du C.M.S., les médecins et les physiothérapeutes du secteur.

Voici un exemple d'une intervention ergothérapeutique à domicile

Il y a six mois, M. X a subi un accident vasculaire cérébral et il est actuellement partiellement paralysé du côté gauche du corps. Après un séjour à l'hôpital et après avoir été quelques temps en rééducation, il retourne maintenant à domicile. Le médecin traitant, demande à l'ergothérapeute d'aller faire une évaluation à domicile. Suite à l'évaluation, l'ergothérapeute rendra visite chaque semaine, afin de permettre le maintien de ses acquis et l'aider à refonctionner à domicile.

L'ergothérapeute et M. X ont trouvé ensemble des moyens, pour qu'il réussisse à préparer ses repas en n'utilisant qu'une main, qu'il puisse prendre un bain, etc. Il utilise maintenant quelques moyens auxiliaires pour réaménager son appartement et pour économiser son énergie.

L'équipe du C.M.S. est composée de la responsable d'équipe, l'assistante sociale, les infirmières, la responsable des aides au ménage et à la famille, et bien sûr l'ergothérapeute. Le C.M.S. a des objectifs précis: favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions et offrir une qualité de vie non seulement pour la personne

concernée, mais aussi pour son entourage.

En résumé lorsqu'on parle de maintien à domicile l'ergothérapeute vise à:

- Utiliser au maximum les capacités de la personne dans ses activités quotidiennes, pour prévenir la perte d'autonomie.
- Fournir des moyens auxiliaires et aider la personne et/ou l'entourage à les utiliser.
- augmenter la sécurité pour éviter les accidents.
- adapter le milieu de vie physique selon les besoins, les capacités et les limites de la personne en difficulté.

Un autre exemple d'une intervention ergothérapeutique à domicile:

L'adaptation du milieu de vie

Chacun organise et adapte son milieu de vie, son milieu de travail ou autre en fonction de ses besoins.

Lorsqu'une personne a des difficultés physiques, psychologiques et/ou sociales, aménager son milieu, le transformer et le rendre sûr et fonctionnel, est une lourde tâche, par ex.:

pour entrer et sortir seul de son domicile, monter et descendre les escaliers, pouvoir utiliser la salle de bain, utiliser le téléphone, prendre ses vêtements dans l'armoire, etc... Ces activités quotidiennes deviennent exigeantes et complexes, lorsqu'on a des incapacités ou handicaps.

Par exemple, une dame atteinte de sclérose en plaques vit seule dans son appartement. Depuis peu de temps, elle doit utiliser un fauteuil roulant en permanence. Obstacles: elle ne peut plus monter et descendre l'escalier, elle ne peut plus entrer dans sa salle de bain, ne peut plus atteindre les objets dans les placards, il lui est difficile de circuler librement car il y a trop de meubles, etc.

L'ergothérapeute proposera les moyens suivants: un "lift" d'escalier, élargir la porte de la salle de bain, installer une barre au mur près de la toilette et de la baignoire, un réaménagement des placards et l'utilisation par exemple d'une pince à long manche, pour atteindre certaines choses en hauteur ou au sol. Elle suggèrera une réorganisation des meubles, pour lui permettre de circuler librement, etc. L'ergothérapeute la soutiendra et l'aidera à accepter sa nouvelle condition, à fonctionner et à s'adapter à son nouvel environnement.

Certaines solutions proposées pour adapter le domicile peuvent être coûteuses (dans certains cas, une aide financière est attribuée; ceci fera l'objet d'un autre article). Par contre dans certains cas, une simple modification dans l'accomplissement d'une activité pourra solutionner le problème.

Une solution n'est pas bonne pour tout le monde. L'ergothérapeute traite chaque personne selon sa condition et ses besoins spécifiques.

Si jamais vous vous posez d'autres questions concernant l'ergothérapie, ou si vous croyez que vous ou un de vos proches pourriez bénéficier d'ergothérapie, n'hésitez pas à me joindre au Centre Médico-Social du Mont, tel. 021/ 652 22 11.

Si jamais vous vous posez d'autres questions concernant l'ergothérapie, ou si vous croyez que vous ou un de vos proches pourriez bénéficier d'ergothérapie, n'hésitez pas à me joindre au Centre Médico-Social du Mont, tel. 021/ 652 22 11.

Références:

- Publication "ergothérapie" de l'Association Suisse des Ergothérapeutes.
- Publications de la corporation professionnelle d'ergothérapeutes Québec.

Jocelyne Blanchard
Ergothérapeute au
C.M.S. du Mont

à savoir

L'Hôtel-restaurant Central



vous informe que le café sera désormais ouvert dès 7 h.00 le matin.

Fermeture hebdomadaire: dimanche.

DANCE AEROBICS



Savez-vous qu'il y a une gym moderne et complète dans votre village? Venez-vous joindre à notre groupe tous les mercredis à 10 h.00 pour une heure d'exercices tout en vous amusant.

Pour tout renseignement appelez Brigitte Subilia, tél. 73118 05.



Four à pain

Tous au four à pain le samedi 5 octobre de 9 h.30 à 12 h.00, pour déguster et acheter le fameux pain "Rustique".

Nous vous attendons nombreux avec vos amis.

Association vaudoise des parents d'élèves



Le mercredi 26 juin, l'APE du Mont a invité le Dr N. Frenck, pour une conférence sur le thème "l'enfant entre l'école et les parents".

Le Dr Frenck a surtout abordé le problème du stress de l'enfant, des parents et des enseignants, face à l'école, soulignant qu'une certaine dose est nécessaire pour se préparer à l'avenir.

Le stress de l'enfant augmente lorsqu'il y a une mauvaise gestion de l'articulation famille/école (manque de communication) ou lorsque le rôle des parents perd son côté objectif, pour n'être plus que pédagogique, c'est-à-dire axé sur l'école et les performances scolaires (devoirs, notes, réussite).

Le Dr Frenck a insisté sur l'importance de la communication entre l'enseignant et les parents, qui, si elle ne s'établit pas, amène l'enfant à des conflits de loyauté, bloquant son épanouissement. Les parents devraient plus parler d'eux-mêmes à leurs enfants, des difficultés qu'ils ont rencontrées à l'école, du plaisir également.

Il conclut en souhaitant que l'école ne soit plus seulement un lieu de connaissances, mais aussi un lieu où l'on "apprend à apprendre".

Nous tenons à remercier le Dr Frenck pour cette conférence passionnante.

Nous pouvons également vous annoncer que la vente des articles d'hiver aura lieu, le mercredi 30 octobre dans la grande salle du Petit-
! n.

Pour de plus amples informations, vous pouvez téléphoner au numéro 653 32 54.

A bientôt, le comité



Magasins du Monde

Ouverture à Cugy au Centre Oecuménique chaque mercredi de 17 h. à 18 h. 30, dès le 23 octobre 1991.

Les structures

Près de cent points de vente (magasins, marchés, ventes au domicile de particuliers, etc.).

Une cinquantaine de groupes (plus de 800 membres bénévoles).

Une charte

1. Les Magasins du Monde veulent dénoncer l'injustice du système économique qui régit les relations

des pays industrialisés avec le tiers monde.

2. Dans ce but, les Magasins du Monde diffusent une information critique en s'appuyant sur la vente des produits du tiers monde.
3. Le choix, la provenance, l'acheminement et le prix des produits doivent préfigurer autant qu'il est possible des relations économiques nouvelles et plus justes.
4. Lorsque l'occasion se présente, les Magasins du Monde diffusent aussi une analyse critique de l'économie en Suisse.
5. L'organisation des Magasins du Monde doit tendre à tous les niveaux vers l'autogestion.

Un assortiment diversifié

Miels et cafés; riz ou épices; thés et tisanes font partie de nos produits alimentaires.

Poteries, cuirs, cotons, corbeilles et jouets sont quelques exemples d'articles que vendent les Magasins du Monde.

L'artisanat et l'alimentation proviennent, pour une majorité, de régions en développement.

Des produits européens sont aussi vendus. Ceux-ci répondent aux critères habituels et, de plus, ne nuisent pas à l'environnement.

Des critères de choix de produits

Les Magasins du Monde vendent des produits de régions en développement pour informer le public sur l'inégalité des relations économiques entre le Nord et le Sud.

Les produits vendus par les Magasins du Monde respectent certains critères et travaillent entre autres avec des entreprises dont l'activité:

- assure à leurs employés(es) un salaire leur permettant d'accéder aux biens essentiels,
- entraîne une dynamique de développement économique et social au service de la population locale,
- favorise la réalisation de projets sociaux,
- ne privilégie pas les cultures d'exportation au détriment des produits vivriers nécessaires à la population.

Les Magasins du Monde: une réponse

Les rapports économiques entre le Nord et le Sud sont déséquilibrés et inégaux.

Le consommateur a la possibilité, par des achats choisis, d'influencer le

commerce.

Ainsi les Magasins du Monde garantissent, par leurs ventes, un salaire équitable au producteur. L'acheteur, lui, est informé sur le produit, sa provenance et sur les conditions de production.

*Pour toute information:
Association romande des
Magasins du Monde
Montmeillan 15, 1005 Lausanne
Tél. 021/23 57 59*

le conseil du vétérinaire

Plusieurs questions se posent, lorsqu'on adopte un jeune animal, sur la manière correcte de le nourrir.

Qu'il s'agisse de chiots ou de chatons, il y a quelques principes essentiels concernant leur alimentation qu'il est bon de connaître.

Un jeune animal a besoin pour sa croissance d'une nourriture plus riche en protéines, en minéraux et en vitamines que la normale. Il lui faut également une quantité journalière d'aliments plus grande que pour un adulte, proportionnellement au poids corporel.

Il faut augmenter les portions quotidiennes jusqu'à l'âge de six mois, puis diminuer progressivement jusqu'à l'obtention de la dose idéale pour un animal adulte.

Il convient aussi de donner plusieurs repas par jour à un jeune animal. D'abord trois, jusqu'à quatre mois, puis deux, jusqu'à six mois. Cela permet d'éviter une dilatation d'estomac précoce, qui survient lorsque l'animal mange de grandes quantités à la fois.

Qu'en est-il du lait ? Il n'est certainement pas contre-indiqué, à condition qu'il soit supporté. Tous les autres produits laitiers (yogourth, séré, fromage blanc, etc.) sont des compléments utiles, surtout si l'animal est nourri avec de la viande fraîche.

En conclusion: les fondements d'une alimentation correcte sont la connaissance et l'application de ces principes et l'observation constante du développement et de la condition physique de son chiot ou de son chaton.

Dr L. Walter

nos jubilaires

Noces de Diamant

Mercredi 22 mai 91, M. Roger Corbaz



et son épouse Valentine, née Belet, célébraient leur 60^{ème} anniversaire de mariage. Quel bel anniversaire !

Tous deux nés au Mont, pratiquement au début de ce siècle, ils suivirent leurs écoles au Mont, y confirmèrent l'engagement de leur baptême et s'y marièrent le 22 mai 1931; soulignons que Roger et Valentine Corbaz sont bourgeois du Mont-sur-Lausanne.

Roger Corbaz était agriculteur, "En Longeraie", sergent sanitaire durant la mobilisation de 1939-1945; pour sa part, Valentine Corbaz aime à se souvenir des années 1921-1931 où elle aidait son père, buraliste postal, en portant les lettres, à pied puis à vélo, dans les hameaux de l'époque, Pernessy, la Millière, la Naz, la Viane.

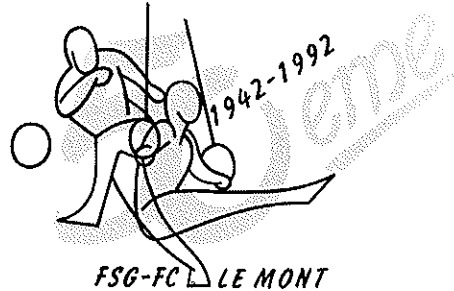
Très actifs au sein des sociétés locales, Roger et Valentine apportèrent leur concours à l'Echo des Bois, respectivement durant 55 et 30 années; Roger Corbaz, fidèle membre des Abbayes Réunies, eut encore l'occasion, récemment, de prendre place sur une stalle du stand du Châtaignier pour y réaliser un résultat des plus honorable. Intéressé à la vie locale, Roger Corbaz fut durant 20 années membre du Conseil communal et membre du Conseil de paroisse. Ce couple a le bonheur d'être entouré de trois enfants, 7 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

Ce 22 mai dernier, il appartenait à MM. Jean-Jacques Belet, municipal, et C. Frioud, secrétaire, d'apporter à ce couple sympathique, les vœux et félicitations de l'Exécutif. Nous leur renouvelons nos très sincères vœux de santé et de bonheur et leur souhaitons encore de belles et paisibles années dans leur chalet de la route de Coppoz.

C. Frioud
Secrétaire municipal

nos sociétés

François Silvant à la Grande salle



Dans le cadre des manifestation qui marqueront le 50^{ème} anniversaire du FC et de la FSG Le Mont, le comité d'organisation a le plaisir de vous annoncer deux soirées avec

François Silvant et ses dames

les vendredi 3 et samedi 4 juillet 1992.

Suite au prochain épisode

Les Abbayes Réunies ont couronné leurs Rois

Que d'ambiance et de gens sur l'esplanade du Châtaignier en ce dimanche 30 juin.

Le bonheur de 4 jours de festivités fut partagé avec enthousiasme entre les tireurs et leur famille. Un grand bravo à la dynamique et fort distinguée Union Instrumentale. Notre émerveillement devant les 14 couples constitués de nos charmantes Demoiselles d'honneur et leur galant Chevalier de bals.

Félicitations aux héros de la fête. Rois, hélas éphémères qui ont dignement et généreusement porté leur couronne.

Bref, non seulement un coup centré, mais mille détails ont fait un immense succès de cette fête avec son programme traditionnel. Nous tenons tout de même à rappeler que la journée de

dimanche a été gratifiée d'une partie oratoire fort appréciée.

Cérémonie ouverte par l'Abbé-Président Rémy Corbaz qui désigna le Major de table en la personne de M. Jean-Claude Noverraz, puis se succédèrent MM. Bernard Schmutz, municipal et député, Jean-Pierre Champerlin, délégué des sociétés marraines et filleules, et Jean Goy, pasteur remplaçant de notre paroisse; et comme surprise, un texte original contant des traits humoristiques sur nos concitoyens.

Il nous plaît de vous donner le texte de notre Major de table.

"Notre commune est habitée par de braves JAN. Vous en trouverez de toutes les couleurs. Des BLANC, des BRUN, des ROUGE, des ROSE, des SCHWARZ, des ROUX, d'autres qui ont la chevelure plus CLERC ou carrément BLANCHE. Ce sont tous de bons GAILLARD. Certains sont GRAZ, d'autres sont GRAND, on en a même des plus petits, c'est ceux qu'on appelle les CORBAZ. Nous avons dans notre commune de BAUD garçons et de BEL filles.

A l'époque, on fêtait les BOURGEOIS de la commune. Tous ces gens DUMONT étaient avisés par le crieur public qui lançait son appel aux quatre points CARDINAUX et chacun se retrouvait près de la FONTAINE. Parmi eux se trouvaient une COMTESSE, une grande SAUTEREL qui était un véritable MOULIN à paroles qui passait son temps à jouer aux KART et un CHATELAIN, une espèce de vieux CHAMOT, qui avait DERRON parce qu'il était l'HERITIER d'un cousin GERMAIN qui était plein aux HAAS; ce dernier était accompagné de GENDRE, un jeune CAPT, qui avait l'air complètement BENEY et qui était CHEVALIER de la manchette.

Pour les nouveaux habitants, qui ne connaissaient pas bien la commune, il n'y avait pas besoin de GUIDE, tout le monde se trouvait sur la place qui se situe juste DESSOUS L'EGLISE. Les maisons environnantes étaient décorées avec des guirlandes qui tombaient du CHENOZ jusqu'au sol. Tous les balcons étaient FLEURY spécialement pour l'occasion.

Dès le matin de la fête, chacun se PRESSET pour que tout soit fin prêt. Certains allaient chercher DUBOIS pour le feu. On brûlait DUFRESNE ou du CHENE. D'autres, que cette tâche BARBEY ou re-BUTTET, GOLAY les noix que l'on PILET pour préparer la tarte. Les femmes PELET les légumes qui accompagneraient la tête DEVAUD vinaigrette et le CARRE de

porc. Il fallait que ça BARDE. On sortait le pain DUFOUR afin qu'il se refroidisse, on le coupait et on disposait les tranches dans un PAGNIER. C'est un pain qui se MANGE avec des fromages à pâte MOLL et de la moutarde en GRIN.

Toutes ces tâches étaient supervisées par le Syndic d'alors, qui passait vers chacun afin de dire BONJOUR aux hommes et faire la BISE aux dames. Il allait jeter un REGARD sur les préparatifs et GUIGNET dans les marmites en respirant à plein THARIN ces bonnes effluves. Il MENETREY bien sa commune en ayant une main de FER mais savait également se montrer CLEMENT envers quelques CARRARD, qui avaient passé devant le JUGE et qui étaient restés quelques temps derrière les BARRAUD pour avoir exhibé leur CORNUZ sur la voie publique.

Pour l'apéritif, quelques jeunes de la commune, déguisés en PAGE, servaient un excellent petit WINKLER qui, si on en abusait rendait certains un peu GUILLEREY. D'autres, tels le CORDONIER et le BERGER, deux drôles de COQUOZ qui étaient BESSON profitaient parce que c'était HOFER. Ils devenaient BRAILLARD et chantaient à tue-tête des chansons italiennes: che SEIRA SEIRA... ou des chants plus patriotiques AYMONT nos montagnes... Ils finissaient à GENOUD. Cela mettait en RENAUD le PRETRE qui ne trouvait pas très JOLY de se conduire comme des MAGNIN. Il les saisissait par le COLLET et allait les enfermer à KLAY dans une pièce qui se trouvait juste en dessous DUTOIT de la chapelle car il ne voulait pas de gens qui GACHET la fête.

Il préférerait nettement ceux qui savaient se tenir à CARROZ. Il appréciait beaucoup les sportifs qui buvaient de l'eau tirée DUPUIS. Un ancien SAUTEUR en hauteur qui travaillait au MOULIN agricole, un champion du jet DELAPIERRE, un lutteur qui MATTHEY ses adversaires très facilement car il avait une force à décorner DESBOEUFS. Sans oublier un footballeur qui attrapait le BOURDON lorsqu'on lui rappelait ce match capital où il avait tenté un LOB face au gardien trop avancé, mais son tir était retombé dans le camp DUVOISIN. C'était un excellent joueur MEYLAN. Depuis, il avait raccroché et avait pendu ses souliers à un CLOUX.

A l'heure du repas, tout le monde se précipitait vers le BUFFET dressé sur un char à PONT. Certains se servaient modérément mais d'autres se taillaient la part du LYON. Chacun prenait place autour des tables faites de planches posées sur des CHEVALLEY.

Par temps CLEMENT, la fête durait fort tard dans la nuit, mais parfois, lorsqu'il soufflait un petit BRENDRER FREY ou SILVANT du nord se levait, chacun rentrait chez soi dès que les derniers RAY de soleil avaient disparus derrière les crêtes du Jura.

Aujourd'hui, on s'amuse, MEYER, nos ancêtres savaient aussi être GUEX et passer de BONNARD moments.

Avant de mettre un terme à ma présentation, j'aimerais m'excuser auprès des personnes dont je n'ai PAHUD la possibilité de faire MANCION dans mon texte, mais certains noms sortaient trop DUCOMMUN.

En conclusion, je vous cite la devise de l'ordre de la Jarretière revue et corrigée par les habitants des Planches: HENNY soit qui mal y pense.

J.-C. Noverraz

Quant au palmarès des tirs, il est le suivant:

Palmarès des tirs (128 tireurs)

Cible Abbaye

1^{er} Roi du tir, Charly Vittoz, 464 points
2^e Roi, André Bonzon 100, appui 408.

Cible Châtaignier (94 tireurs)

Jean-Marc Waldmeyer, 456 points
15 tireurs obtinrent la distinction.

Cible Progrès (47 tireurs)

Charles Muller, 806 points

Tir des Cadets (21 tir. de 12 à 15 ans)

1^{er} Roi: Marc Henny, 45 points
2^e Roi: Sébastien Belet 10, ap. 10 et 3x9

L'Abbé-Président
Rémy Corbaz

de nos lecteurs

Contrées imaginaires

Les peintures de Philippe Fauguel sont généreuses de couleurs, accueillantes et riches de charme. Elle pénètrent le regard pour mieux s'y complaire et nous convaincre de leur intensité.

Peintre autodidacte né en 1953 et diplômé médical de profession, Philippe Fauguel expose pour la première fois seul, une quarantaine de ses œuvres. Ces toiles témoignent de la verve qui anime cet artiste. Créateur acharné il donne à ses peintures temps et passion. Rien chez lui n'est laissé au dilettantisme car seule la maîtrise de son art lui importe; et c'est sans discontinuer qu'il s'exerce aux techniques de l'aquarelle et de l'huile.

Ce travail assidu, cette recherche de

l'optimum, lui ont permis d'atteindre une évolution plastique qui surprendra certainement le spectateur qui l'avait déjà remarqué lors de l'exposition collective de 1989 dans cette même galerie.

Valentine Dind

M. Philippe Fauguel expose du 19.09.91 au 13.10.91 à la galerie l'Atelier, chez M. Marco Neuron, rte de Lausanne 45, Le Mont.

Heures d'ouverture de la galerie: mardi, mercredi et jeudi de 15 h. à 20 h. Dimanche de 14 h. à 17 h. ou sur rendez-vous.

La galerie L'Atelier exposera du 17.10 au 17.11.91 le sculpteur et peintre Adriano Bozzolo. Cet artiste Suisse-Italien a déjà présenté 79 expositions particulières aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

Dictons d'octobre

- Si la chute des feuilles est tardive, la froidure sera vive.
- Brouillards d'octobre, pluies de novembre, font bon décembre.
- A la Saint-Firmin, l'automne est en chemin (11 oct.).
- En octobre, s'il tonne, c'est la nouvelle donne.
- Quand octobre est dans sa fin, dans la cuve est le raisin.
- A la Sainte Simone, il faut avoir rentré les pommes (28 oct.).

Dictons de novembre

- En novembre s'il tonne, l'année sera bonne. Autant d'heures de soleil à Toussaint, autant de semaines à se chauffer les mains.
- En novembre est fou qui engendre.
- L'été de St-Martin dure 3 jours et un brin (11 nov.).
- A la Ste Elisabeth, tout ce qui porte fourrure n'est pas bête (17 nov.).
- Passé la St-Clément, ne sème plus le froment.
- A la Sainte Flora plus rien ne fleurira (24 nov.).

Flotte sur Le Mont

Août-septembre, 13 litres au m².

prochain journal

Parution

Fin novembre 1991.

Date limite du dépôt des articles

10 novembre 1991.

Rédacteur

M. Rémy Vaucher
Chemin du Mottier 3
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Téléphone (021) 653 90 03

VINS

du 700^{ème} anniversaire de la Confédération

Il reste encore des bouteilles à vendre

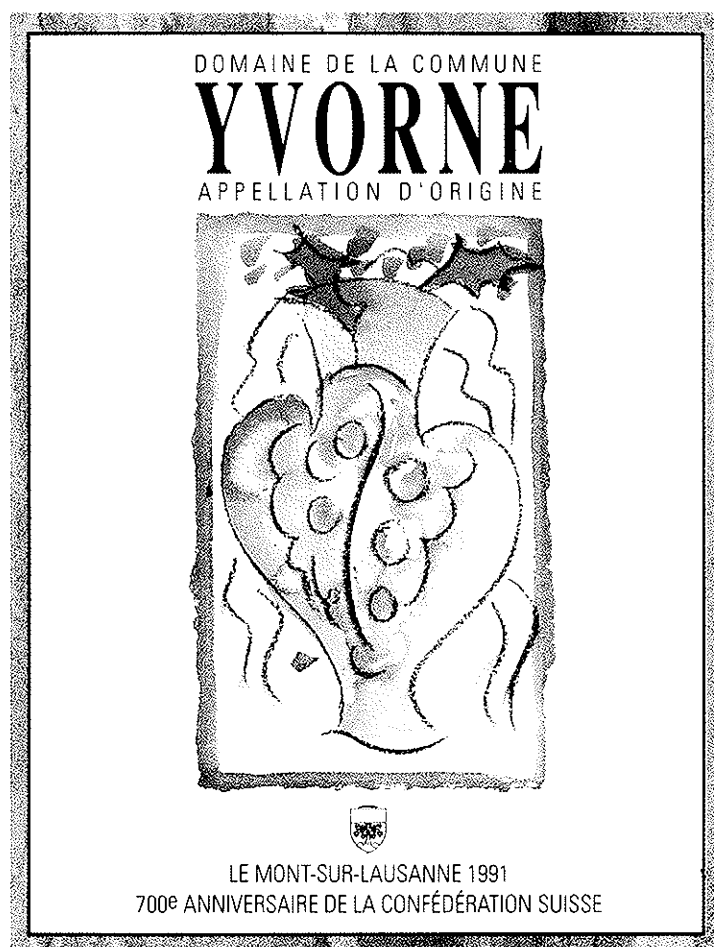
AU PRIX DE FR. 12.- L'UNITÉ,

soit:

un vin blanc d'Yvorne 1989, cave de la Commune

et

un vin rouge, Domaine du MONTET 1989, appellation d'origine BEX



Pour tout renseignement et commandes, un seul numéro, celui de notre

Boursier communal, M. Eric BESSON, soit le

652 01 50